

Tremplin des Apéros Musique de Blesle les10 zans

Règlement

1 - Inscription :

Remplir le bulletin d'inscription ci-joint et l'envoyer accompagné d'un disque de démo et d'une présentation à :

Tremplin des Apéros musique
Mairie
43450 Blesle

ATTENTION vous avez jusqu'au 15 juin 2011 pour envoyer votre candidature.

2 - Présélection

Du 20 au 30 juin la commission de programmation du festival sélectionnera les 4 finalistes.

Conditions : concours ouvert à tout artiste ou groupe d'artiste (si le participant est mineur l'inscription sera visée par le représentant légal).

Modalités : envoyer un disque contenant 3 morceaux originaux (pas de reprise) minimum ainsi que le bulletin d'inscription dûment complété. Joindre une bio avec photo.

Les frais relatifs à l'inscription au tremplin (enregistrements, envois, transport...) sont à la charge des candidats.

L'association des apéros musique se réserve le droit d'écarter tout participant dont les propos retranscrits par l'intermédiaire de la composition musicale comportent un contenu qui soit illicite ou contraire à la dignité humaine (propos racistes, xénophobes, révisionnistes, racistes ou antisémites, diffamatoires ou injurieux).

3 - La scène

Chaque finaliste jouera 20mn sur scène dans les conditions d'un vrai concert et rencontrera le jury pour se présenter le :

Samedi 13 août de 16h à 18h (résultats à 19h)

Le vainqueur sera désigné à l'issue du vote du jury ET de celui du public.

Conditions :

50% public (coup de cœur) → classement (4 à 1 points)

50% jury (grille de notation scène + entretien) → classement (4 à 1 points)

- Répertoire : originalité/qualité du répertoire /20
- Instrument : pratique/utilisation de l'instrument /20
- Scène : interprétation/spectacle /30
- Démarche artistique : quels projets... /10 => Total /80 → classement jury

Entretien avec les groupes 10min pendant le changement de plateau (entre n°2 et 3 entretien n°1 etc...).

L'addition des points de classement (jury+public) donne le gagnant. En cas d'égalité le jury tranche.

Les participants ont un pass pour le concert du soir ainsi que des tickets boisson.

4 - Le gagnant remportera un pack promo d'une valeur de 400 euros

- un pack communication d'une valeur de (400 €) (édition de flyers, d'affiches et promotion du groupe...)
- une invitation à jouer au festival l'année suivante

Les candidats s'engagent à respecter les horaires et modalités définis par les organisateurs (environ 20mn de prestation en line-check et $\frac{3}{4}$ d'œuvres originales). Ils autorisent les organisateurs à filmer et photographier leur prestation pour la promotion du festival, hors de toute activité commerciale.

L'entrée du tremplin est gratuite.

Les candidats, du fait de leur candidature, acceptent le présent règlement.

Dossier de candidature

Nom du groupe : _____ Date de création : _____

Ville : _____

Site web : _____

Nom du responsable (personne à contacter) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ email : _____

Musiciens

Nom	Prénom	Instrument

Influences / style : _____

Concerts passés et prévus : _____

Projets : _____

Et puis quoi encore : _____

Signature du responsable
(+ représentant légal si responsable mineur)
J'ai pris connaissance du règlement

*Ce dossier doit être accompagné :

- 1- D'un cd audio de 3 titres originaux (pas de reprise) minimum (merci d'inscrire le nom du groupe dessus).
- 2- D'une présentation du groupe : Bio, photo, historique, Revue de Presse (facultatif), etc.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE